Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_076-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES
Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

ASSEMBLEES - TOURISME

DCC26-076

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES INTERVENANT DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL



À la suite de l'installation du nouveau Conseil Communautaire le 14 avril 2026, il appartient à l'assemblée délibérante de **structurer sa gouvernance externe en désignant ses représentants au sein des organismes partenaires.**

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, Roche aux Fées Communauté **siège** au sein de **différents réseaux permettant la mutualisation de moyens et la mise en œuvre de divers projets de promotion touristique.**

2. PRESENTATION DES ORGANISMES ET APPEL A CANDIDATURES

A ce titre, Roche aux Fées Communauté est invitée à siéger au sein des instances suivantes :

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_076-DE

Structures	Présentation de l'organisme et Intérêt pour RAFCOM	Candidats proposés
Destination Rennes et les Portes de Bretagne	En **2014**, la **Région Bretagne a créé 10 Destinations Touristiques**. Ces ensembles géographiques correspondent aux **bassins de fréquentation et de consommation des clientèles touristiques et des limites administratives.** Concernant Roche aux Fées Communauté, l'EPCI est intégré à la **Destination Rennes et les Portes de Bretagne**. Cette intégration est formalisée par : • Le **Contrat de Développement touristique** signé entre la Région Bretagne et les EPCI membres de chaque Destination pour la durée du mandat ; • Des **conventions annuelles** de partenariat propres à chaque Destination Touristique. **Le Comité de Pilotage** auquel participe RAFCOM, définit la stratégie commune de développement touristique de la Destination Touristique, dans le cadre du Contrat de Développement Touristique qui sera redéfini durant cette année 2026 par la Région Bretagne.	1 titulaire Mme Véronique BOISNARD
Ille-et-Vilaine Tourisme	Dans le cadre de la **promotion touristique de la voie cyclable La Régalante**, reliant le Mont-Saint—Michel à Nantes et traversant 4 communes de Roche aux Fées Communauté, l'EPCI siège depuis **2024** au sein du **Comité de Pilotage** qui définit et impulse une stratégie de développement de cet itinéraire cyclo-touristique. Le portage de ce pilotage étant assuré par l'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine nommée Ille-et-Vilaine Tourisme, **Roche aux Fées Communauté est invitée à siéger au sein du Comité de Pilotage**. Cette participation est formalisée par une **convention de partenariat pluriannuelle** qui sera **renouvelée** en **2026**.	1 titulaire Mme Cindy THIERY

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_076-DE

3. DEROULE DES DESIGNATIONS

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, cette désignation est réalisée sur la base du **scrutin secret**. Pour autant, le Conseil communautaire **peut décider, à l'unanimité, d'y déroger**. En effet, les textes ne prévoient pas expressément ce mode de scrutin.

Ceci étant exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-21,

Après appel à candidatures, il vous est proposé :

- *De déroger au scrutin secret ;*

Après les votes pour chacun des organismes partenaires, il vous est proposé :

- *De **désigner** les **élus communautaires**, comme représentant de Roche aux Fées Communauté, au sein des **organismes intervenant dans le domaine du tourisme,** ci-après, pour **la durée du mandat**, sauf modification ou cessation de fonctions :*

Organismes partenaires	*Qualité*	*Prénom - Nom*
Destination Rennes et les Portes de Bretagne	*Titulaire*	*Mme Véronique BOISNARD*
Ille-et-Vilaine Tourisme	*Titulaire*	*Mme Cindy THIERY*

- *D'autoriser Monsieur le Président, ou son Représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **Adoptée à l'unanimité**

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260609-DCC26_076-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 19 mai 2026, s'est réuni le 28 mai 2026 à 19 h 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Madame Véronique BOISNARD Conseillère communautaire de Marcillé-Robert

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET, Mme Nelly TANVERT
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	Mm Bruno PELLETIER, Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT, Mme Yvette SAULNIER
JANZE	Mme Emmanuelle CLOUET, Mme Lucie FILEAUX, M Jonathan HOUILLOT, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU,
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO, Mme Muriel HÉLARY, Mme Graziella VALLÉE
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY,
RETIERS	MME Amélie AUBERT-PLARD, MME Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON,
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Etaient excusés :

FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE *(donne pouvoir à Mme Emmanuelle CLOUET)*
	M Cyprien ESNAULT,
	M Gaston GUAIS, *(donne pouvoir à Mme Lucie FILEAUX)*
	Mme Jennifer MAILLARD
	Mme Thérèse MOREAU *(donne pouvoir à Mme Véronique PICOT)*
	M Frédéric POTIN *(donne pouvoir à M Jonathan HOUILLOT)*
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	M Thierry RESTIF *(donne pouvoir à Mme Annick PERON)*

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (34 présents / 5 pouvoirs)

Nombre de votants : 39 ; Voix pour : 39 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 09/06/2026
Qualité : Président

Christian SORIEUX

La Secrétaire de séance

Signé par : Véronique BOISNARD
Date : 09/06/2026
Qualité : VP BOISNARD V - Secrétaire de Séance

Véronique BOISNARD